CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E114661** **VALABLE JUSQU'AU** **01/03/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2005

Raison sociale : GIRONDE COUVERTURE ZINGUERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/02/2025

Capital : 3 000

16 RUE GABRIEL FAURE
33150 CENON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 480 117 696 00017

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0055230

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10468147704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10468147704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 56 86 99 14 **Fax :** 05 56 86 99 14

Portable : 06 46 23 15 44

Responsabilité légale :
DALBUDAK YAKUP GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet :

E-mail : gironde.couverturezinguerie@laposte.net

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 365 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	26/01/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		26/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 08:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.